



# La Cadière d'Azur

au Cœur de la Vie Locale

**04**

**HOMMAGE :**  
*René Jourdan*

**05**

**NOUVEAU :**  
**Magazine Municipal**  
*Boîte à idées*

**12**

**PRÉSENTATION :**  
**Élus & Conseillers**  
*Le Trombinoscope*

**Vivre un été  
à La Cadière**

« *Sous le Signe de la Vigilance* »  
**Programme « UN ÉTÉ AZUR »**  
**JUIN/JUILLET/AOÛT**

# Sommaire

03 « Le Mot du Maire »	ÉDITO
04-07 ACTUALITÉ	4 - Hommage à René JOURDAN 5 - Nouveau MAGAZINE : Boîte à idées 6-7 - Vivre : Un été à la Cadière
8-9 - Décisions du Conseil Municipal 10 - Santé & Social 11 - CCAS & CASSB	08-11 VIE MUNICIPALE
PROGRAMME UN ÉTÉ AZUR à détacher	
	MI-JUIN JUILLET / AOÛT MI-SEPTEMBRE
12 TROMBINOSCOPE	12 - Élus & Conseillers Municipaux
13 - ÉTAT CIVIL : Naissances, Mariages, Pacs, Décès 14 - Tribune Expression Libre	13-14 VIE LOCALE



MAGAZINE MUNICIPAL  
LA CADIERE D'AZUR  
NUMÉRO ÉTÉ 2026  
Directeur publication /  
Robert DELEDDA  
Rédaction & Conception Graphique/  
Service Communication  
Photographies/  
Emmanuel LEPOGAM - Manu MARTINS -  
Marie JAÏNE - ISTOCK  
Site Internet/  
Lacadieredazur.fr

Impression Print Concept  
Dépot légal à parution/  
Diffusion gratuite  
Reproduction interdite  
Nombre d'exemplaires/3500



Crédit Photo : Emmanuel LEPOGAM

# Édito

Chères Cadiérennes, chers Cadiérens,

Élu maire de La Cadière-d'Azur le 22 mars 2026, je mesure chaque jour la responsabilité qui m'a été confiée et l'importance du lien que nous devons entretenir avec chacune et chacun d'entre vous.

Dès les premiers jours, j'ai eu l'occasion d'aller à votre rencontre, d'échanger, d'écouter. Ce contact

direct est essentiel et le restera. Il est au cœur de notre action municipale : il permet de mieux comprendre les attentes, de rester au plus près de la réalité de notre commune et de construire, dans la durée, une action municipale juste.

Ce lien, nous devons aussi le faire vivre dans la manière d'informer. C'est dans cet esprit que ce magazine évolue au-

**« Être à l'écoute, au plus près de vous, dans la durée. »**

jourd'hui. Ce premier numéro est volontairement plus «léger». Il marque un point de départ : celui d'un rendez-vous plus régulier, plus lisible et plus proche de votre quotidien.

La Cadière d'Azur, c'est des habitants, des associations, des commerçants, des initiatives, mais aussi des agents qui, chaque jour, font fonctionner un village, une commune.

C'est cette vie que nous souhaitons mieux vous montrer.

Vous découvrirez également, dans les pages qui suivent, un hommage à René Jourdan, dont la longévité de l'engagement au service de la commune marque son histoire. Vous y trouverez aussi l'agenda de cet été, avec

les principaux rendez-vous et événements des prochains mois.

Ce magazine est une première étape. Il a vocation à évoluer dans le temps, avec vos idées et vos propositions.

Je vous souhaite une bonne lecture.

*Robert Deledda*

Maire de la Cadière d'Azur - VAR 83

# René JOURDAN



Crédit Photo : VAR MATIN

## Une vie pour La Cadière

Né à La Cadière-d'Azur en 1932, René Jourdan a traversé un siècle d'histoire avant de consacrer plus de cinquante années à la vie municipale de sa commune.

## Un témoin du siècle

Il suffit de se dire que René Jourdan est né le 6 novembre 1932 à

La Cadière-d'Azur, deux jours avant l'élection de Franklin Delano Roosevelt aux États-Unis, pour comprendre qu'il a traversé les grandes évolutions du siècle dernier.

Dans notre ville, il a grandi au moment où le vignoble de La Cadière se reconstruisait, après la crise du phylloxéra qui avait dévasté les vignes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a ainsi vu nos anciens œuvrer, avec cette attention particulière portée à la qualité, jusqu'à la création de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Bandol, le 18 novembre 1941.

Il a également connu, le 20 août 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale, La Cadière libérée par ses habitants. Une histoire qu'il a vécue avant de s'engager durablement dans la vie municipale de sa commune.

## Un engagement dans la durée

Élu conseiller municipal en 1971, il devient maire en 1989, fonction qu'il exercera pendant plus de trente ans.

Présent dans la vie publique locale pendant plus d'un demi-siècle, il aura accompagné la commune dans la durée.

*Pour toutes ces années partagées à ses côtés, je tiens à lui témoigner toute ma reconnaissance*

*Robert Deledda*

Cette continuité dans l'engagement est rare et marque une trajectoire singulière dans la vie municipale. Il devient ainsi le maire de notre village ayant exercé le plus long mandat.

Il aura également été maire lors de la commémoration des 80 ans du Débarquement en Provence, lui qui avait connu, enfant, la période de la Libération.

## Un ancrage local

Nous ne pouvons que saluer son parcours et son engagement, lui qui a connu les transformations profondes du territoire au fil des décennies.

Issu du monde coopératif, qu'il a dirigé, il a exercé ses responsabilités avec une approche ancrée dans le réel, attentive au territoire et à ses spécificités.

Attaché à l'identité de La Cadière-d'Azur, il a traversé les évolutions de la commune en veillant à préserver son caractère.

Après plus de cinquante années d'engagement municipal, dont plus de trois décennies en qualité de maire, il a fait le choix de ne pas se représenter.

Il demeure, par la durée de son mandat, l'un des maires ayant exercé le plus longtemps dans l'histoire de la commune.

**La commune lui adresse ses plus sincères remerciements et lui souhaite une retraite paisible.**

## Dates clés

- **1932** : Naissance le 6 novembre à La Cadière-d'Azur
- **1971** : Premier mandat municipal Cadière-d'Azur
- Maire de la Cadière-d'Azur de **1989** à **2026**
- Plus de **50 ans** d'engagement municipal



## Le Nouveau Rendez-vous pour les Cadièrens

Ce numéro que vous avez entre les mains marque une étape particulière pour la commune. Il ouvre un nouveau cycle, avec une volonté claire : proposer **un magazine plus lisible, plus utile et plus proche de votre quotidien.**

Au fil des prochains mois, cette publication évoluera pour devenir un véritable **rendez-vous d'information locale.** Vous y retrouverez des contenus concrets, des informations pratiques, des initiatives du territoire, ainsi que des portraits et des sujets qui reflètent la vie de La Cadière-d'Azur dans toute sa diversité.

Ce premier numéro a été conçu comme une transition. Il pose les bases de cette nouvelle formule.

Le prochain numéro paraîtra mi-septembre, puis un troisième numéro mi-novembre au rythme des saisons.

À partir de 2027, le magazine sera diffusé quatre fois par an avec une distribution début janvier pour le premier numéro de l'année.

## Un Nouveau nom pour notre magazine ? C'est VOUS qui décidez !

Le nom de ce nouveau magazine n'est pas encore définitivement arrêté. Vous êtes invités, si vous le souhaitez, à proposer des idées de sujets, des thématiques à traiter, des idées de rubriques et un nom pour le magazine.

**Comment participer ?** Vos propositions peuvent être soumises **avant le 30 septembre 2026** :

- **Au format papier** : en découpant le bulletin ci-dessous et en le déposant au secrétariat de la mairie annexe, place Jean Jaurès.
- **En Ligne** : grâce au formulaire accessible en scannant le QR Code.



## Les propositions pourront être transmises jusqu'au 30 septembre 2026.

Les idées recueillies permettront de faire émerger plusieurs propositions de noms, qui seront ensuite partagées avec les habitants avant le lancement en 2027 d'une formule aboutie, construite progressivement avec vos retours, vos idées et vos propositions.

## Les P'tits Kidiérens

*Les écoles cadièrennes participeront également à cette démarche afin de sensibiliser les plus jeunes à la vie locale, à la participation citoyenne et au fonctionnement de la commune.*



## Boîte à idée, à découper !

**VOUS AVEZ UNE IDÉE ?** À découper et à déposer en mairie annexe au secrétariat de la mairie annexe : Place, Jean Jaurès ou directement via le QR code ci-dessus **avant le 30 septembre 2026** :

Sujet que vous aimeriez voir dans le magazine :

.....

Rubrique que vous souhaiteriez :

.....

.....

Noter vos idées de nom pour le nouveau magazine :

.....

Vos coordonnées (facultatif) :

.....

.....

## UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA VIGILANCE !

### DÉBROUSSAILLEMENT : une obligation et un enjeu de sécurité

Le débroussaillage est obligatoire dans le Var **avant le 15 juin** afin de réduire les risques d'incendie et de protéger les habitations, les habitants et les secours.



En période estivale, certains travaux et l'utilisation d'outils peuvent être réglementés ou interdits selon le niveau de risque incendie. **Toutes les informations et consignes essentielles sont accessibles via le QR code.**

### MASSIFS FORESTIERS : avant une promenade, informez-vous

Pendant l'été, l'accès aux massifs forestiers du Var est réglementé en fonction du niveau de risque incendie défini quotidiennement par la Préfecture.

Pour La Cadière-d'Azur, les informations concernent principalement le massif des Monts Toulonnais. Selon les conditions météorologiques et le niveau de danger, certains massifs peuvent rester accessibles, être déconseillés ou temporairement interdits au public.

Certaines activités et certains travaux peuvent également être réglementés.

Avant toute promenade ou activité en forêt, il est recommandé de consulter les informations officielles mises à jour quotidiennement :

- Préfecture du Var : var.gouv.fr
- SDIS du Var : sdis83.fr
- Météo France : meteofrance.com
- Météo Varoise : meteovaroise.fr

Les réseaux sociaux et pages d'information locales relaient également ces niveaux de vigilance, mais les sites officiels restent les références en temps réel.

Le vent, la chaleur et la sécheresse rendent la végétation particulièrement sensible au feu.

Lorsque les végétaux sont très secs, un simple départ de feu peut se propager extrêmement rapidement.

### MOUSTIQUES : évitez les eaux stagnantes



Les moustiques, et notamment le moustique tigre, utilisent les eaux stagnantes pour pondre et se développer.

Quelques gestes simples permettent de limiter leur prolifération :

- Vider régulièrement les coupelles et récipients,
- Couvrir les récupérateurs d'eau,
- Nettoyer les gouttières,
- Éviter toute stagnation d'eau autour des habitations.

La prévention reste le moyen le plus efficace pour limiter leur présence pendant l'été.

### FRELON ASIATIQUE : restez vigilants



Le frelon asiatique poursuit sa progression dans de nombreuses communes et représente une menace pour les abeilles ainsi qu'un risque potentiel à proximité des habitations. En cas de découverte d'un nid, il est recommandé de ne pas intervenir soi-même et de se rapprocher des services compétents ou d'une entreprise spécialisée.

La lutte contre le frelon asiatique passe également par la vigilance collective. Des pièges existent dans le commerce et peuvent être installés à certaines périodes de l'année afin de limiter leur prolifération.

Des informations complémentaires et des conseils de prévention sont disponibles sur le site internet de la commune.

### RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

*La Réserve Communale de Sécurité Civile de La Cadière-d'Azur poursuit ses actions de prévention, de préparation et de sensibilisation tout au long de l'année.*

*Elle intervient dans plusieurs domaines liés aux risques majeurs : feux de forêt, intempéries, inondations ou événements exceptionnels. Une cellule spécialisée "feux de forêt" est intégrée à cette organisation.*

*Les bénévoles participent à des exercices, à des missions d'information et à des actions de terrain en lien avec les communes voisines et les services partenaires.*

*La Réserve joue également un rôle important dans la transmission des informations et des niveaux de vigilance auprès de la population.*

*Actuellement composée de plusieurs bénévoles, elle poursuit son recrutement afin de renforcer sa présence sur le territoire pendant la période estivale, où la vigilance et les rondes nécessitent une mobilisation importante.*

*Toutes les personnes motivées et en bonne condition physique peuvent se renseigner auprès de la commune.*



### RANDONNÉES ET PROMENADES : les bons réflexes

Avant un départ en promenade ou en randonnée :

- vérifier la couverture réseau,
- prévenir vos proches de votre parcours,
- utiliser un GPS ou une application de localisation,
- privilégier les sentiers balisés,
- éviter les zones méconnues,
- porter des chaussures adaptées,
- prévoir suffisamment d'eau.

Pensez également à emporter :

- un téléphone chargé,
- une lampe torche,
- un sifflet,
- une couverture de survie ou une petite veste.

En cas d'attente des secours ou si la nuit tombe, ces équipements peuvent s'avérer très utiles. Un sifflet permet notamment d'être repéré plus facilement et de donner l'alerte sans s'épuiser en criant.

Le **numéro d'urgence 112** reste accessible partout et permet, dès la prise de l'appel, une géolocalisation rapide afin de faciliter l'intervention des secours. Évitez les tongs ou chaussures inadaptées sur les sentiers. Chaque été, de nombreuses blessures pourraient être évitées avec un équipement adapté.

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE LA CADIÈRE-D'AZUR

*Le Bureau d'Information Touristique de La Cadière-d'Azur, autrefois appelé Maison du Tourisme, est un lieu d'accueil et de découverte situé place Charles de Gaulle, au pied du village médiéval et à proximité du parking gratuit. Véritable porte d'entrée vers le patrimoine local, il informe visiteurs et habitants sur les richesses du territoire : patrimoine historique, activités culturelles, randonnées, domaines viticoles de l'AOC Bandol et événements locaux.*

*Ouvert toute l'année, le bureau est animé par une nouvelle équipe attentive et disponible, qui accueille le public en français, en anglais et en italien.*

*Une documentation complète sur La Cadière-d'Azur, le Var et les environs est mise à disposition.*

*Soucieux d'offrir un service moderne et accessible, un accès Wi-Fi gratuit ainsi que des QR codes et tables d'orientation permettent de découvrir le village en toute autonomie et de profiter pleinement de son authenticité provençale.*

#### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Maison des Gardes  
11, place Charles de Gaulle  
83740 La Cadière-d'Azur

**HORAIRE D'ÉTÉ**  
du lundi au samedi  
de 9h à 12h30 - et de 14h30 à 18h  
Tél. : 04 94 90 12 56  
tourisme-lacadieredazur.fr

Si les barrières sont fermées ou que l'accès à un **massif est interdit**, il est impératif de respecter ces consignes. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Bureau d'Information Touristique pour obtenir davantage d'informations avant votre départ. Au-delà des sanctions possibles, ces restrictions existent pour limiter les risques incendie et permettre la surveillance des départs de feu. En cas d'incendie, vous pourriez également vous retrouver bloqué par les flammes.

**Ne pas jeter de mégot**, éviter toute flamme ou source de chaleur et signaler rapidement toute fumée suspecte restent des réflexes essentiels.

En période estivale, il est également recommandé de ne pas stationner un véhicule au dessus d'herbes sèches ou de végétation fragile : un pot d'échappement très chaud peut suffire à provoquer un départ de feu.

Dans cette nouvelle formule du magazine municipal, les principales décisions du Conseil municipal seront désormais présentées progressivement au fil des parutions afin de mieux expliquer certaines actions engagées pour la commune et leurs objectifs concrets pour les habitants.

Cette rubrique propose ainsi un résumé de plusieurs décisions et délibérations municipales.

L'intégralité des délibérations, comptes rendus et décisions reste consultable sur le site internet de la ville.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23/04/26

### Prévention des risques et protection des espaces naturels

De nouveaux représentants de la commune ont été désignés au sein de plusieurs structures intervenant dans les domaines de la forêt, de l'énergie, de la prévention des risques et des questions de sécurité :

- Association des Communes Forestières du Var ;
- Territoire d'Énergie Var (TE83) ;
- Correspondant Défense de la commune.

Ces coopérations permettent à la commune de participer aux échanges et aux actions menées en matière de prévention des incendies, de protection des espaces naturels, de transition énergétique et de coordination avec les services de sécurité et de défense.

Le Conseil municipal a autorisé la signature d'un programme d'action avec l'**Office National des Forêts (ONF)**, dans le cadre de la gestion durable du patrimoine forestier communal et des obligations prévues par le Code forestier.

Ce programme comprend des opérations de débroussaillage, d'entretien et d'éclaircissement de certains espaces forestiers afin de contribuer à la prévention des incendies et à la gestion des massifs végétaux communaux.

L'Office National des Forêts dispose des qualifications requises pour assurer ces travaux dans le respect du règlement national des travaux et services forestiers.

### Fonctionnement communal et services publics

Plusieurs évolutions d'organisation ont été engagées concernant :

- les marchés publics ;
- les outils numériques ;
- les achats mutualisés ;
- le dialogue social ;
- le fonctionnement des services municipaux.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) a été constituée dans le respect de la représentation proportionnelle entre majorité et opposition municipale. Elle sera chargée du suivi des principaux marchés publics de la commune.

Une commission spécifique de Délégation de Service Public (DSP) a été créée afin d'assurer un meilleur suivi des procédures et un contrôle plus clair des services publics concernés.

Le **Comité Social Territorial (CST)** assurera le dialogue entre la collectivité et les représentants du personnel sur les questions liées à l'organisation et au fonctionnement des services municipaux.

La commune participera par ailleurs aux travaux du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD) et du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM), structures dédiées aux achats mutualisés, aux outils numériques et à l'accompagnement technique des collectivités.

### MIEUX COMPRENDRE

Les marchés publics correspondent aux contrats passés par une commune pour réaliser certains travaux, équipements ou prestations de services. Ils répondent à des règles précises destinées à garantir l'égalité entre les entreprises, la transparence des procédures et la bonne utilisation des finances publiques.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les syndicats et organismes partenaires permettent aux communes de mutualiser certains outils, compétences et moyens techniques afin d'accompagner plus efficacement les services municipaux et les projets des collectivités.

### Jeunesse et Accompagnement

Le Conseil municipal a désigné les représentants de la commune au sein de la Mission Intercommunale d'Action Jeunes (MIAJ), structure dédiée à l'accompagnement des jeunes en matière d'insertion, d'emploi et de formation.

La MIAJ accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'orientation, de formation et d'accès à l'emploi.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les structures d'accompagnement jeunesse interviennent aussi dans des domaines comme la mobilité, l'accès au logement, les démarches administratives ou encore l'accompagnement vers l'emploi et la formation.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29/04/26

### Urbanisme et aménagement du territoire

Le Conseil municipal a désigné les représentants de la commune auprès de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var (AUDAT), organisme accompagnant les collectivités sur les questions d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'environnement et d'aménagement du territoire.

Le Conseil municipal a approuvé une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant le quartier Saint-Marc, à la suite d'une phase de consultation du public organisée entre décembre 2025 et janvier 2026.

Le dossier complet ainsi que les documents liés à cette modification restent consultables sur le site internet de la commune.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'AUDAT accompagne les communes dans la préparation de leurs projets et les aide à anticiper les évolutions du territoire grâce à des études portant sur les déplacements, l'habitat, l'environnement et l'aménagement local.

Commissions municipales et délégations  
Quatre grandes commissions municipales ont été mises en place le 22 Mai 2026 :

- Finances ;
- Éducation, jeunesse et sport ;
- Urbanisme et travaux ;
- Culture, patrimoine et vie locale.

Leur composition respecte également la représentation proportionnelle entre majorité et opposition municipale.

Retrouvez en page 12 du magazine la présentation du Conseil municipal, des adjoints, des conseillers municipaux ainsi que leurs principales délégations municipales.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces commissions permettent aux élus d'étudier les principaux dossiers municipaux avant leur présentation en Conseil municipal et de suivre plus précisément les grands projets de la commune.

### Débat d'Orientation Budgétaire 2026 et organisation des services municipaux

Lors de la séance du Conseil Municipal du 23 avril 2026, les élus ont également débattu des orientations budgétaires de la commune dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026.

Dans le cadre de la préparation du budget communal, plusieurs évolutions d'organisation ont été engagées afin de renforcer le suivi administratif, financier et technique de la commune. Le renforcement du pôle finances, avec la création d'un poste dédié au suivi financier de la collectivité, permettra d'améliorer le suivi budgétaire, la préparation et le montage des dossiers de subventions ainsi que le suivi des financements extérieurs.

Aujourd'hui, la recherche d'aides auprès de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et d'autres partenaires publics nécessite un important travail administratif et technique, avec des procédures et des obligations réglementaires de plus en plus complexes.

L'organisation des services municipaux évolue également afin d'améliorer le suivi des dossiers, la coordination des services et la continuité du service public, notamment dans la perspective du futur départ à la retraite du Directeur Général des Services.

La création d'un poste d'Adjoint au Directeur Général des Services doit permettre d'accompagner progressivement cette transition, de renforcer le suivi de certains dossiers et d'améliorer la réactivité de l'organisation administrative de la commune.

Ces évolutions doivent permettre à la commune de mieux s'adapter à des procédures et des obligations réglementaires de plus en plus complexes, tout en maintenant une gestion rigoureuse des équilibres budgétaires.

### INFO COMMUNE

La recherche de financements publics et le suivi des subventions nécessitent aujourd'hui un important travail de préparation, de coordination et de suivi administratif. Les collectivités doivent répondre à des règles de plus en plus techniques pour obtenir et sécuriser ces financements.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Directeur Général des Services (DGS) est le principal responsable administratif d'une commune. Il coordonne l'ensemble des services municipaux, accompagne les agents et veille au bon fonctionnement quotidien de la mairie ainsi qu'au suivi des principaux dossiers de la collectivité.

## RÉSIDENCE AUTONOMIE « Sainte-Madeleine » : un accueil temporaire estival

La Résidence Autonomie « Sainte-Madeleine » propose un accueil temporaire sur la période estivale, pour une durée minimale d'un mois

### A qui s'adresse ce dispositif ?

Aux personnes de plus de 60 ans, autonomes, classées GIR 4 à 6 selon la grille AGGIR.

### Dans quelles situations ?

- Période de convalescence après une hospitalisation ou une maladie ;
- Prendre le relais lorsque les proches aidants souhaitent prendre du repos ;
- Rompre l'isolement et bénéficier d'un environnement adapté et sécurisé.

### La résidence offre à ses résidents un environnement sécurisé avec :

- Système d'appel d'urgence
- Présence d'agents 24/24 -7j/7j
- Dispositif de Vidéosurveillance

Chaque résident dispose de son espace de vie indépendant en toute intimité.

Un service de restauration équilibrée est proposé aux résidents avec préparation des repas sur place selon les conseils d'une diététicienne. Des activités physiques et des divertissements adaptés sont également proposés tout au long du séjour.

Les petits animaux de compagnie sont acceptés sous certaines conditions.

> Pour tout renseignement, contactez le 04 94 90 00 63.



## PLAN CANICULE : Inscrivez-vous

Vous êtes une personne isolée ou vous connaissez une personne vivant seule ?

Lors des périodes de fortes chaleurs, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** assure une veille régulière auprès des personnes inscrites sur le registre communal des personnes fragiles et isolées qui en font la demande.

La Commune de la Cadière d'Azur et le CCAS vous invitent à vous (ou la) signaler afin de bénéficier du dispositif mis en place.

Un appel téléphonique précieux pour s'assurer que nos aînés se portent bien !

**CCAS - MAIRIE ANNEXE**  
**Téléphone : 04 94 98 25 20**  
**Email : ccas@lacadieredazur.fr**

Les personnes concernées :

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée, bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de la prestation de compensation, de la carte mobilité inclusion, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

*Si vous, ou l'un de vos proches, êtes intéressés par ce dispositif, l'inscription et la vérification de votre présence sur le registre du système d'alerte à la population face aux risques majeurs s'effectuent auprès du CCAS.*



### LES LIEUX RAFRAICHIS ET POINTS D'EAU DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

En période de fortes chaleurs, la commune met à disposition des habitants plusieurs lieux frais ou climatisés ainsi que des points d'eau potable accessibles. Il est recommandé à chacun, en particulier aux personnes les plus vulnérables, de s'hydrater régulièrement et de privilégier les espaces rafraichis durant les heures les plus chaudes de la journée.



## Conseil d'Administration du CCAS

L'élection du **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** s'est tenue le 7 avril 2026. Composé d'élus municipaux et de représentants du tissu associatif local, ce conseil définit et pilote les actions sociales menées sur la commune afin de répondre aux besoins des habitants et de renforcer la solidarité.

### Mais quel est précisément le rôle du CCAS et quelles sont ses principales missions ?

Le CCAS est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Il accompagne les habitants confrontés à des difficultés sociales, financières ou personnelles et œuvre au maintien du lien social ainsi qu'à la solidarité entre les générations.

### Ses principales missions sont :

- l'aide et l'accompagnement des personnes en situation de fragilité ;
- le soutien aux seniors et aux personnes isolées ;
- l'orientation vers les différents dispositifs d'aide sociale ;
- la mise en place d'actions de solidarité, de prévention et d'accompagnement.



Pour toute information ou pour bénéficier d'un accompagnement, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services pendant les heures de permanence :

### CCAS

Réception du public avec ou sans rendez-vous :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

04 94 98 25 20

ccas@lacadieredazur.com

ou sur rendez-vous téléphonique

## Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume

Mercredi 22 avril 2026 se tenait le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume. Les élus se sont réunis afin d'élire le nouveau Président ainsi que les vice-présidents et les membres du bureau communautaire.

### Résultats :

Président de Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume : Pierre Luciano, Maire de Saint-Cyr-sur-Mer

### Vice-Présidents :

1er Vice-Président : Robert Deledda, Maire de la Cadière-d'Azur

2ème Vice-Président : Claude Alimi, Maire du Beausset

3ème Vice-Président : René Castell, Maire du Castellet

4ème Vice-Président : Franck Bertoncini, Maire de Bandol

5ème Vice-Président : Laurence Menichini, Maire de Signes

6ème Vice-Président : Philippe Heno, Maire de Sanary-sur-Mer

7ème Vice-Président : Jean-Yves Dolisi, Maire de Riboux

8ème Vice-Président : Blandine Monier, Maire d'Evenos



### Les Adjoints



**Robert DELEDDA**  
Maire  
de La Cadière-d'Azur



**Sophie LOISEAU**  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
à l'urbanisme,  
à l'aménagement durable  
et à la sécurisation des projets.



**Patrick FOUASSIER**  
2<sup>e</sup> Adjoint  
aux travaux de proximité, aux  
infrastructures, à la valorisation de  
l'espace public et à la transition  
écologique.



**Annick MATTON VERCELLINO**  
3<sup>e</sup> Adjointe  
à la vie scolaire,  
aux parcours de l'enfant  
& à l'accompagnement de la  
parentalité.



**Karim FERRAND**  
4<sup>e</sup> Adjoint  
à la jeunesse,  
à l'épanouissement  
& à la démocratie  
participative.



**Florence COFFINET**  
5<sup>e</sup> Adjointe  
à la culture, au patrimoine, à  
l'animation artistique  
et à la vie associative.



**David BOUDOT**  
6<sup>e</sup> Adjoint  
à l'innovation, au développement  
économique, à l'attractivité  
touristique, à l'agriculture  
et à l'ingénierie financière.



**Delphine GAUDISSARD**  
7<sup>e</sup> Adjointe,  
à la santé globale,  
aux solidarités  
et à la qualité de vie.



**Pascal DUPRAZ**  
8<sup>e</sup> Adjoint  
aux sports pour tous,  
bien-être et à l'innovation  
des infrastructures sportives.

### Conseillers Municipaux de la Majorité



Michel MOUITE



Hervé MICHAUT



Jacqueline DUTTO



Martine KRAFFT



Christian PORQUET



Nathalie DRAPIER



Julie VAN CLEEMPUT



Raymond ESTRAYER



Adeline VIALA



Djihane ALI SAÏD



Steven PARDELLI



Clément DE FILIQUIER



Stessye AUTIN



Lévan GOTSIRIDZÉ

### Conseillers Municipaux de l'Opposition



Francine PARIS



Marc BENOIT



Martial VERHAEGHE \*



Corinne BONIFAY



Christine SERGENT



Sébastien MARTINEZ

\*Remplace Monsieur Louis PORTE, démissionnaire du Conseil Municipal le 31 mars 2026.



### Bienvenue ! LES NAISSANCES\*

Chloé Louise BONNET OUANICHE 27/02/2026 à Toulon  
Romy Emilie PELIKAN 13/05/2026 à Toulon

\* Les parents dont les enfants nés à La Ciotat ne souhaitent pas d'information dans la presse (réf. Avis de Naissance de La Mairie de La Ciotat). Toutefois, si vous désirez que votre enfant figure dans cette rubrique, merci d'en informer la Mairie de La Cadière-d'Azur.

### Félicitations ! LES MARIAGES

Cassandra MÉLIN & Yanick LARACCA 26/02/2026  
Pascal VASSELLIER & Cécile ESCARGUEL 11/04/2026  
Agathe RAYMONDET & Maxime BACH DELPEUCH 24/04/2026  
Brigitte NOBRE & Richard FINDYKIAN 02/05/2026  
Emilie JEANNU & Julien DELALLEAU 06/05/2026  
Aude ANQUETIL & Thésée Philippe KAMBAS 09/05/2026

### LES PACS

Enzo FURNARI & Lisa MARTINEZ 12/02/2026  
Julie DECLERCQ & Baptiste BEAUQUESNE 02/04/2026  
Tony ASTIER & Bérénice LIGNOT 16/03/2026  
Antoine ADAM & Coline MARTIN 16/04/2026  
Benoît BRIDE & Océane BOURY 05/05/2026  
Lexie FETICK & Alexis THEURE 05/05/2026  
Coralie CACCAVELLI & Nicolas BALLEJOS 06/05/2026

### Nos Chers DISPARUS

Christiane Ida BLANC veuve PFEIFFER  
Max Léon Xavier ESMIOL  
Gérard Denis Louis CANOVAGGIO  
Michelle Jacqueline Louise GUILLE épouse BASSO  
Christian Marcel LANTZ  
Pierre Robert André ARMBRUSTER



Jeanne Odette Simone LAUGLANÉ veuve THOUMAZEAU  
Renée Louise Jeanne Jacqueline MORAZZANI veuve ARMBRUSTER  
Marie Catherine VALLEGRA veuve GUISS  
Antoinette RAIA veuve SCIARRINO  
Jean-Paul Clément Emile Louis ACHARD

09/01/2026 La Cadière-d'Azur  
04/02/2026 La Cadière-d'Azur  
02/03/2026 La Cadière-d'Azur  
19/03/2026 La Cadière-d'Azur  
27/03/2026 La Cadière-d'Azur  
21/04/2026 La Cadière-d'Azur  
Marcel Victor Etienne GROGNI 14/01/2026 Saint-Cyr-sur-Mer  
Jean François Nicolas GIUMELLI 27/01/2026 Toulon  
Liliane MAJCHER épouse VISSET 15/02/2026 Marseille 9e  
Brigitte LAHENS-LEDUC épouse GABILLOT 18/02/2026 Bandol  
Michel Roger André BRETON 28/03/2026 Marseille 8e  
Serge CAPPELLINO 01/04/2026 Aubagne  
Madeleine DENIS veuve MAUGEST 04/04/2026 La Seyne-sur-Mer  
Jean-Georges CANOLLE 24/04/2026 Ollioules

### Nouveaux Arrivants

#### Vous venez de vous installer dans la commune ?

Au printemps de l'année prochaine, la commune organisera un « Pot de Bienvenue » afin de rencontrer les nouveaux habitants, leur faire découvrir la ville et échanger avec les élus et les acteurs locaux.

Pour recevoir votre invitation, merci de vous signaler auprès de la mairie annexe ou par mail au [secretariatgeneral@lacadieredazur.fr](mailto:secretariatgeneral@lacadieredazur.fr)

Chères Cadiérennes, chers Cadiérens,

Nous tenons d'abord à remercier chaleureusement les électeurs qui se sont exprimés lors des élections municipales de mars 2026, ceux qui nous ont soutenus, et tous ceux qui ont contribué activement à la démocratie locale.

Nous remercions chaleureusement aussi René Jourdan pour tout le travail accompli, et sa passion pour la Cadière à laquelle il a consacré sa vie avec le succès que nous connaissons, comme la préservation de la ruralité et de l'authenticité du village, et les actions de progrès multiples alliant vision et rigueur budgétaire.

La campagne pour les Municipales 2026 nous a permis d'aller à votre rencontre, d'écouter vos préoccupations et vos attentes, mais aussi vos inquiétudes pour l'avenir de notre Commune.

Nous avons entendu vos sujets de préoccupation comme entre autres, l'entretien des infrastructures, l'urbanisme, les parkings, le développement des activités économiques et notamment de la viticulture qui contribue aussi à la ruralité, et ceci dans le respect d'une rigueur budgétaire.

En tant qu'élus minoritaires au sein du Conseil Municipal, nous porterons vos demandes, serons force de proposition, et exercerons une vigilance constante sur les décisions à prendre dans les mois et les années à venir. Nous serons constructifs lorsque les projets iront dans l'intérêt général de la Commune, mais combatifs dans le cas contraire. Nous vous en rendrons compte et répondrons à toutes vos questions.

Dans les commissions auxquelles nous participerons (finances, éducation / jeunesse / sport, urbanisme & travaux, culture / patrimoine / vie locale), nous serons vigilants sur les orientations proposées et les prises de décision.

Nous avons commencé lors du débat d'orientation budgétaire puis du vote du budget, en manifestant notre inquiétude concernant la création de 2 emplois supplémentaires et coûteux que sont un Directeur des finances et un Adjoint au Directeur Général des Services, dont la rentabilité n'a été ni démontrée ni justifiée, et qui pèseront sur le budget communal. Nous avons également rappelé les obligations d'un débat budgétaire pour la formation des élus, et le non-respect de cette obligation légale de la Commune dans le budget présenté.

Soyez assurés que nous serons présents et actifs pour préserver notre cadre de vie et les intérêts des habitants de notre beau village et de ses quartiers.

**Notre équipe, avec Christine Sergent, Corinne Bonifay, Francine Paris, Sébastien Martinez, Martial Verhaeghe et Marc Benoit.**

**Fête**  
**FEU** de la  
**Saint Jean**

**MERCREDI 24 JUIN**  
**20H - 21H30**  
**ANIMATION MUSICALE**  
**PLACE JEAN JAURÈS**  
**21H30 à 23H**

**DISTRIBUTION DES LAMPIONS PLACE JEAN JAURÈS**  
**CORTÈGE FEU DE LA SAINT JEAN VERS LE PARKING**  
**DU MONUMENT AUX MORTS - LA CADIÈRE-D'AZUR**  
**AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION ESCOLO**

LA CADIÈRE D'AZUR

**ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ**  
[www.lacadieredazur.fr](http://www.lacadieredazur.fr)

Villes et Villages Fleuris  
Station Verte  
Parc naturel régional de la Sainte-Baume  
Villages de Caractère  
Ville amie des enfants

# Soirée KARAOKÉ

## Géant

**SAMEDI 29 AOÛT**  
20H30-23H  
**PLACE JEAN JAURÈS  
LA CADIÈRE  
D'AZUR**



ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
[www.lacadieredazur.fr](http://www.lacadieredazur.fr)



# PRO GRA MME UN ÉTÉ AZUR

**CÉRÉMONIE  
APPEL DU 18 JUIN 1940  
DU GÉNÉRAL DE GAULLE**  
Jeudi 18/06/2026  
18h30  
**STÈLE  
CHARLES DE GAULLE**  
DÉPÔT DE GERBE  
**MONUMENT AUX MORTS**  
Square Athanase Bonifay

organisée par la Municipalité

**CONCERT  
POLYPHONIQUE**



**LEÏ**  
Vendredi 19/06/2026  
19h  
**Place des Prud'hommes**  
organisé par la Municipalité

**FÊTE DE LA  
MUSIQUE**  
Dimanche 21/06/2026  
**Duo MUZIKOVER**  
11h30 - 13h30  
**GROUPE FAIR PLAY  
& ANIMATION MUSICALE**  
19h - 23h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisée par la Municipalité

**CONCERT  
MUSIQUE CLASSIQUE**  
18h  
**Espace Culturel**  
Organisé par Cad en Scène

**FÊTE DE LA ST JEAN**



**MERCREDI 24/06/2026  
ANIMATION MUSICALE**  
20h - 21h30  
**Place Jean-Jaurès**

**CORTÈGE  
FEU DE LA SAINT JEAN**  
21h30 - 23h00  
**Parking  
Monument aux Morts**  
organisée par la Municipalité  
& Association ESCOLO

**SPECTACLE  
THÉÂTRE FIN D'ANNÉE  
GROUPE ENFANTS**  
Mercredi 24/06/2026  
18h  
**Espace Culturel**  
organisé par ArtCad'

**INAUGURATION  
MARCHÉ PROVENÇAL D'ÉTÉ**  
Jeudi 25/06/2026  
Matinée au Centre Village  
Tous les Jeudis  
**Rue Gabriel Péri**  
Organisée par la Municipalité

**KERMESSE  
DES ÉCOLES**  
Vendredi 26/06/2026  
à partir de 16h30  
**Théâtre de Plein Air**  
organisée par l'Amicale Laïque

**FINALE  
CONCOURS  
DE CHANTS**  
Samedi 27/06/2026  
20h  
**Place Jean-Jaurès**  
organisée par Vox Factory

**CONCOURS  
DE JEU PROVENÇAL 3X3**  
Dimanche 28/06/2026  
à partir de 8h30  
**Boulodrome  
Rue du Moulin**  
organisé par la Boule  
cadiérienne - sur réservation -

**CONCERT  
DES CHORALES  
CANTEN & HARMONIA**  
Dimanche 28/06/2026  
18h  
**Espace Culturel**  
organisé par  
Canten & Harmonia

JUIN

**KARAOKE**  
Samedi 29/08/2026  
20h30 à 23h  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par la Municipalité



Programme édité mi-juin 2026.  
Les événements peuvent être modifiés, reportés ou annulés selon les conditions météorologiques, les contraintes techniques ou organisationnelles.  
La municipalité se réserve le droit d'adapter le programme et invite avec joie les associations et partenaires à participer aux prochaines éditions afin de valoriser le territoire.

Les Concerts de « Jazz en Terrasse » sont offerts par l'Arlequin, la Brasserie Centrale, le Cadiero, la Petite Cave, la Table du Cadiero, le cercle des travailleurs avec le soutien de la municipalité. Programme complet au Bureau d'Information Touristique.



**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
JEAN-MICHEL BIDAULT  
QUARTET  
Mardi 18/08/2026  
19h30 à 21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par l'Association des Commerçants

**CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE LA CADIÈRE D'AZUR**  
Jeudi 20/08/2026  
18h30  
DÉPÔT DE GERBE  
**MONUMENT AUX MORTS**  
Square Athanase Bonifay  
organisé par la Municipalité

**CONCERT DE LA LIBÉRATION TRIBUTE COLDPLAY**  
Jeudi 20/08/2026  
21h30  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
Mardi 25/08/2026  
BY YOU  
19h30 à 21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par l'Association des Commerçants & Artisans

**CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE**



**QUATUOR ANDREA**  
Vendredi 28/08/2026  
19h  
**Place des Prud'hommes**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT AIOLI**  
Samedi 01/08/2026  
21h30  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
ALMA JAZZ SEXTET  
Mardi 04/08/2026  
19h30 à 21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par l'Association des Commerçants & Artisans

**LES JEUDIS ÉLECTRO**  
Jeudi 06/08/2026  
de 18h à 22h30  
**au Théâtre de Plein Air**  
organisé par Boulègue Cadière

**CONCERT NUIT D'OPÉRA**  
LES PLUS BEAUX AIRS & DUOS



**ERIC VENEZIA (TENOR) & SARAH TISBA (SOPRANO)**  
Vendredi 07/08/2026  
19h  
**Place des Prud'hommes**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
Suzanne WOGNIN & DA HOUSE TRIO  
Mardi 11/08/2026  
19h30 à 21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par l'Association des Commerçants & Artisans

**BAL POPULAIRE GROUPE ODYSSEE**  
Samedi 15/08/2026  
21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
SONIA WINTERSTEIN EN QUARTET  
Mardi 14/07/2026  
19h30 à 21h30  
**Centre Village**  
organisé par l'Association des Commerçants & Artisans puis  
21h30 - 23h  
organisé par la Municipalité

**CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE**



**QUINTETTE A VENTS « MACELLA »**  
Vendredi 17/07/2026  
à partir de 19h  
**Place des Prud'hommes**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
COSIMO BLUES BAND  
Mardi 21/07/2026  
19h30 à 21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par l'Association des Commerçants & Artisans

**SPECTACLE ROYAL PANAM**  
Samedi 25/07/2026  
à partir de 21h30  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
ANGEL CITY PLAYERS  
Mardi 28/07/2026  
19h30 à 21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par l'Association des Commerçants & Artisans

**CINÉMA DE PLEIN AIR « MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN »**  
Dimanche 05/07/2026  
21h30 - 23h00  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT JAZZ EN TERRASSE**  
Philippe BESTION TRIO  
Mardi 07/07/2026  
19h30 à 21h30  
**Place Jean-Jaurès**  
organisé par l'Association des Commerçants & Artisans

**EXPOSITION « Les 50 ans des Amis de La Cadière »**  
du 10 au 19/07/2026  
Journée  
Vernissage 11/07  
**Espace Culturel & Salle Lucien Fontanarosa**  
organisée par les Amis de La Cadière

**SPECTACLE 1900**  
Samedi 11/07/2026  
20h  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par Escolo

**BAL POPULAIRE GROUPE FA SI LA DANSER**  
Lundi 13/07/2026  
21h30  
**Place Jean Jaurès**  
organisé par la Municipalité

**CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE**  
Mardi 14/07/2026  
18h30  
**Monument aux Morts**  
organisée par la Municipalité

**LES JEUDIS ÉLECTRO**  
Jeudi 02/07/2026  
18h - 22h30  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par Boulègue Cadière

**RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE**  
Vendredi 03/07/2026  
18h  
**Place Jean Jaurès**  
organisé par la Municipalité

**CONCERT**



**MUSIQUE CLASSIQUE ANTONIN VERCELLINO & ANA GARRIC**  
Vendredi 03/07/2026  
19h  
**Place des Prud'hommes**  
organisé par la Municipalité

**VIDE GRENIER**  
Dimanche 05/07/2026  
6h - 13h  
**Théâtre de Plein Air**  
organisé par B.I.T Bureau d'Information Touristique



SEPTEMBRE

### LES JEUDIS ÉLECTRO

Judi 03/09/2026

de 18h à 22h30

**Théâtre de Plein Air**

organisé par Boulègue  
Cadière



### CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE AD LIBITUM

Vendredi 04/09/2026

19h

**Place des Prud'hommes**  
organisé par la Municipalité

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 05/09/2026

en cours de programmation  
organisé par la Municipalité

### VIDE GRENIER TÉLÉTHON

Dimanche 06/09/2026

7h - 15h

**Théâtre de Plein Air**

organisé par B.I.T  
Bureau d'Information Touristique

### EXPOSITION DE BOUTIS

du 10 au 13/09/2026

Vernissage 12/09

**Espace Culturel**

organisé par  
les Amis de La Cadière

### VIDE DRESSING

Dimanche 13/09/2026

en cours de programmation

**Centre Village**

organisé par l'Association  
des Commerçants

### A VENIR ...

dans votre prochain  
numéro d'Automne

**JOURNÉE DU PATRIMOINE**

**MATINÉE BIEN-ÊTRE**

**LOTO**

**FÊTE DES VENDANGES...**

Vous organisez un événement  
à La Cadière-d'Azur ?  
Le prochain programme  
municipal mettra à l'honneur  
les événements, animations  
et initiatives proposés aux  
habitants.  
Si vous êtes une association,  
rapprochez-vous du service  
communication afin de paraître  
dans le prochain numéro du  
nouveau magazine municipal.

PROGRAMME ÉDITÉ MI-JUIN  
MANIFESTATION DU 1<sup>ER</sup> AU 15  
SEPTEMBRE 2026

[www.lacadieredazur.fr](http://www.lacadieredazur.fr)

